BURKINA FASO

Région des Hauts-Bassins

(72, 708 PDI, source : SP/CONASUR, 28/02/2023)

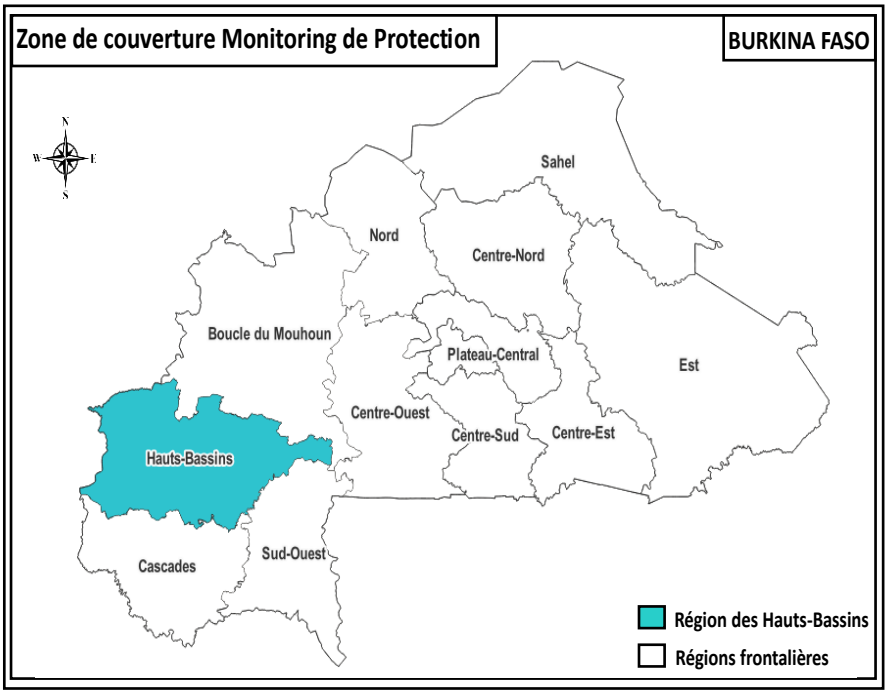

Rapport mensuel Monitoring de Protection Février 2023

4,506 Personnes en déplacements

05 Incidents enregistrés avec **213** victimes

Pas de cas de protection prise en charge

34 Cas de protection référés

I. Résumé

La situation sécuritaire et de protection de la région des Hauts-Bassins est préoccupante. Cette situation s'explique par les multiples attaques et actes de violence orchestrés par des Groupes armés non étatiques (GANE). En effet, ce sont cinq (05) incidents de protection qui ont été enregistrés au cours du mois de février 2023. Ces incidents ont principalement touché les villages de Sébédougou et Kongodjan dans les communes de Koumbia et Houndé et fait **213** victimes dont **69** hommes, **61** femmes, **44** garçons et **39** filles**.**

Les différents groupes de violations de droits humains et du droit international humanitaire causés par ces incidents sont d'une part des atteintes relatives au droit à la vie (02 cas) dont six (08) victimes d'assassinats ***(cf. rapport flash n°11 et 13)*** et d'autre part des atteintes relatives à l'intégrité physique et ou psychique (03 cas) dont **59** victimes de coups et blessures et **146** victimes de menaces/ultimatum ***(cf. rapport flash n°9 et 12).*** Les présumés auteurs sont les GANE.

Les activités de suivi des déplacements de population civile ont permis d'identifier et rapporter 15 cas de déplacement de population civile dont 14 cas de déplacements primaires et un (01) cas de retour dans l'ensemble des zones de couverture. Ces déplacements ont concerné **4,506** personnes dont **1,043** hommes, **1,615** femmes, **789** garçons et **1,059** filles. Les principaux motifs de ces déplacements sont les conditions de vie difficiles dans les communes d'accueil, les incursions/menaces/attaques des GANE et les opérations militaires.

Les zones de provenance sont les villages de Sébédougou et Kongodjan dans les communes de Koumbia et Houndé dans la région des Haut-Bassins ; les communes de Barsalogho, Dablo, Mané dans la région du centre Nord ; la commune de Sollé dans la région du Nord ; la commune de Gassan dans la région de la Boucle du Mouhoun ; la commune de Pouytenga dans la région du Centre-Est et enfin la commune de Arbinda dans la région du Sahel.

II. Couverture géographique

20 communes couvertes → **10 comités locaux de Protection** → **15 volontaires de Protection** → **07 moniteurs de Protection**

- **Zone de couverture**

Les localités couvertes dans le cadre du monitoring de protection sont au nombre de 20 communes pour les trois (03) provinces de la région des Hauts-Bassins. Ces communes sont couvertes par sept (07) moniteurs de protection et 25 réseaux communautaires dont dix (10) comités locaux de protection et 15 volontaires de protection de l'association FEELEN. Sur les 20 communes, 14 communes sont facilement accessibles par rapport aux six (06) autres communes qui sont difficiles d'accès à savoir les communes de **Padéma**, **Koundougou** et **Fo** dans la province du Houet, les communes de **Bekuy** et **Béréba** dans la province du Tuy et la commune de **Kayan** dans la province du Kénédougou.

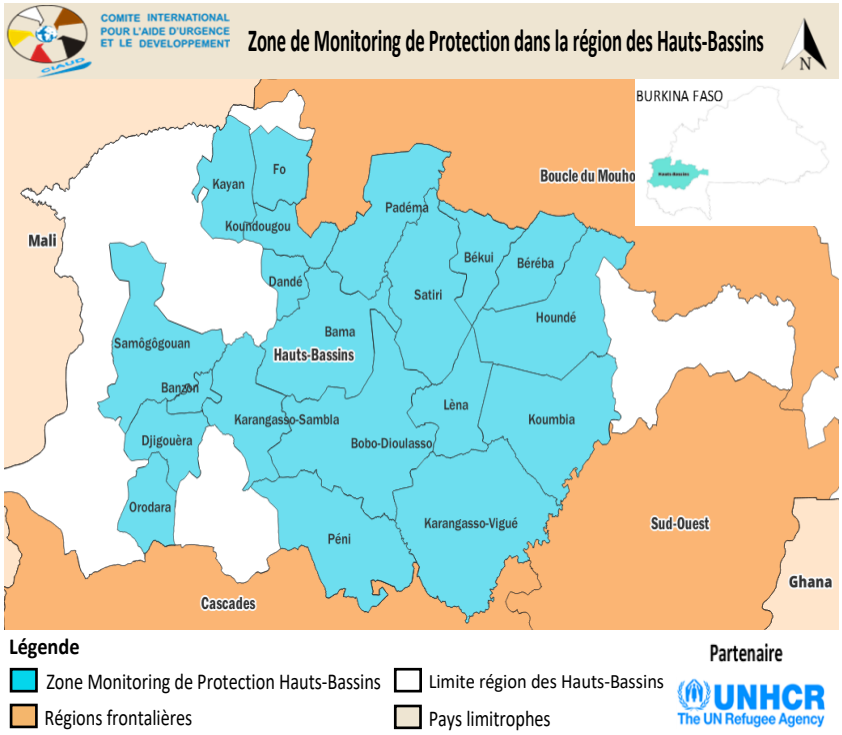

14 communes couvertes dans la province du Houet : **Bobo-Dioulasso**, **Péni**, **Bama**, **Dandé**, **Satiri**, **Karangasso-Vigué**, **Léna** et **Karangasso-Sambla** ; Deux (02) communes couvertes dans la province du Tuy : **Koumbia** et **Houndé** ; Dans la province du Kénédougou : **Banzon**, **Samorogouan**, **Orodara** et **Djigouéra**. Six (06) communes couvertes à distance : à savoir les communes de **Padéma**, **Koundougou** et **Fo**, dans la province du Houet ; les communes de **Bekuy** et **Béréba** dans la province du Tuy et la commune de **Kayan** dans la province du Kénédougou.

- **Accessibilité**

La récurrence des attaques et mouvements des GANE dans les villages de Sébédougou et Kongodjan dans les communes de Koumbia et Houndé a réduit considérablement les déplacements des populations civiles vers ces zones. Les voies d'accès aux communes de Koundougou Fo, Padéma, Samorogouan, Kayan, Békuy et Béréba, deviennent de plus en plus difficiles en raison de la forte présence des GANE sur ces axes routiers. En dehors de ces communes et villages cités, toutes les autres communes de couverture de la région ont facilement été accessibles durant ce mois de février.

- **Méthodologie de collecte d'informations**

La méthode de collecte de données utilisée combine à la fois une approche individuelle et une approche communautaire, une approche quantitative et qualitative. L'administration d'entretiens semi-directifs, permet de collecter des données agrégées à l'échelle des communes puis analysées afin de dégager les tendances de la perception des communautés sur les risques de Protection auxquelles elles sont confrontées. L'administration de formulaires d'incident de Protection permet également de documenter les incidents de Protection rapportés par les communautés et individus enquêtés. Cette collecte s'effectue de manière mensuelle et rotative auprès d'un échantillon composé d'informateurs clefs et de ménages de survivant(e)s de violations de droits humains et du droit international humanitaire, tout en s'appuyant sur un réseau de relais communautaires composé de membres de comités locaux de Protection situés au niveau commune et de points focaux communautaires situés au niveau village/localité.

Consacrant le principe de localisation, le dispositif de Monitoring de Protection (Projet 21) en place dans la région des Hauts-Bassins mobilise également l'association FEELEN. Ceci permet de compléter la couverture géographique de l'ONG CIAUD et de couvrir davantage de communes et de villages, y compris les plus difficiles d'accès.

Au cours du mois, l'ensemble des formulaires et questionnaires suivants ont été administrés :

- **28 questionnaires informateurs clefs** administrés dans les ZAD auprès de **18** hommes et **10** femmes;
- **29 questionnaires ménages** administrés dans les ZAD auprès de **16** hommes et **13** femmes ;
- **Cinq (05) formulaires d'alerte flashs renseignés** dont deux (**02)** dans les ZAD ;
- **Cinq (05) formulaires d'incident de protection** documentant les violations de droits humains et du droit international humanitaire identifiées dont deux (**02**) dans les ZAD
- **34 fiches de référencement de cas de protection administrés auprès de 16 hommes et 18 femmes. Desquelles, 34** dans les ZAD auprès de **16** hommes et **18** femmes.

III. Typologie des déplacements identifiés

Commune, province, région Localité de départ	Type de ZAD	Commune, province, région (Localité d'accueil)	Type de ZAD	# de ménages	# de personnes	# d'hommes	# de garçons	# de femmes	# de filles	Type de déplacement	Commune, province, région Localité de départ
Banzon-Kénédougou-Hauts-Bassins-Sinfra	Location	Zihanré-Oubritenga-Plateau Central-Nagréongo		20	104	12	32	17	43	Retour	Condition de vie difficile de la localité d'accueil
Koumbia-Tuy- Hauts-Bassins-Sébédougou		Koumbia-Tuy-Hauts-Bassins-Koumbia	Famille d'accueil, Location	185	1950	450	350	700	450	Primaire	Menace des GANE et opération militaire
Koumbia-Tuy- Hauts-Bassins-Sébédougou		Houndé -Tuy-Hauts-Bassins-Houndé	Famille d'accueil, Location	200	2,050	500	300	800	450	Primaire	Menace des GANE et opération militaire
Koumbia-Tuy- Hauts-Bassins-Sébédougou		Karangasso-Vigué- Houet-Hauts Bassins-Déguélé	Famille d'accueil, Location	45	146	45	41	25	35	Primaire	Attaques des GANE
Kaya-Sanmatenga-		Banzon-Kénédougou-	Location	14	90	06	31	21	32	Primaire	Menace/Ultimatum des GANE

Centre Nord-Dablo		Hauts Bassins-Banzon	Famille d'accueil								
Kaya-Sanmatenga-Centre Nord-Barsalogho		Banzon-Kénédougou-Hauts Bassins-Banzon	Famille d'accueil, Location	08	26	03	07	05	11	Primaire	Menace/Ultimatum des GANE
Kaya-Sanmatenga-Centre Nord-Mané		Samorogouan-Kénédougou-Hauts Basins-Samorogouan	Location, Famille d'accueil	5	24	05	04	07	08	Primaire	Menace/Ultimatum des GANE
Kaya-Sanmatenga-Centre Nord-Zinibéogo		Samorogouan-Kénédougou-Hauts Basins-Karna	Famille d'accueil, Location	4	27	04	06	10	07	Primaire	Menace/Ultimatum des GANE
Loroum-Titao-Nord-Sollé		Satiri-Houet-Hauts Basins-Fina	Location, Famille d'accueil	01	02	00	00	01	01	Primaire	Insécurité et attaques GANE
Sourou-Tougan-Boucle du Mouhoun-Toubou		Satiri-Houet-Hauts Basins-Fina	Famille d'accueil, Location	01	02	00	01	01	00	Primaire	Insécurité et attaques GANE
Ouahigouya-Yatenga-Nord -Bouloulou		Satiri-Houet-Hauts Basins-Fina	Location, Famille d'accueil,	01	08	01	02	01	04	Primaire	Insécurité et attaques GANE
Titao-Yentaga-Nord-Sollé		Satiri-Houet-Hauts Basins-Fina	Famille d'accueil, Location	01	02	00	00	01	01	Primaire	Insécurité et attaques GANE

Houndé-Tuy-Hauts Bassins-Kongodjan		Houndé-Tuy-Hauts Basins-Houndé	Location, Famille d'accueil,	18	58	15	09	20	14	Primaire	Menace/ ultimatum des GANE
Pouytenga Kouritenga-Centre-Est		Bobo Dioulasso-Houet-Hauts Basins-Bobo Dioulasso	Famille d'accueil, Location	01	02	00	00	01	01	Primaire	Attaque des GANE
Djibo-Soum-Sahel-Arbinda		Péni-Houet-Hauts Basins-Péni	Location, Famille d'accueil,	02	08	02	01	03	02	Primaire	Attaque des GANE
Gassan-Nayala-Boucle du Mouhoun-Soro		Bobo Dioulasso-Houet-Hauts Basins-Bobo Dioulasso	Famille d'accueil, Location	03	11	00	05	02	04	Primaire	Menace/ ultimatum des GANE
Sous-totaux				**509**	**4,510**	**1,043**	**789**	**1,615**	**1,059**		

- **Analyse spécifique sur les déplacements de population**

Le suivi des déplacements de population a permis de rapporter deux (02) typologies de déplacements. Il s'agit de déplacements primaires et de retours.

Au titre des déplacements primaires 14 vagues de déplacements primaires ont été enregistrées. Ces déplacements ont touché **4,402** PDI dont **1,031** hommes, **1,598** femmes, **1,016** filles et **757** garçons.

Au titre des retours, une (01) vague de retour a été enregistrée. Cette vague de retour a concerné **1O4** PDI dont **12** hommes, **17** femmes, **32** garçons et **43** filles ayant quitté le village de Sinfra dans la commune de Banzon pour un retour dans leur commune de départ Nagréongo dans la région du Plateau Central. La raison de ce retour est dû selon eux aux conditions de vie difficiles de la localité d'accueil.

Au titre des besoins exprimés, l'alimentation, les abris, les AGR, l'éducation, l'eau, l'hygiène et l'assainissement (WASH), les soins médicaux, les kits AME, les kits d'hygiène et les effets d'habillement sont les éléments les plus récurrents. **Au titre des risques de protection identifiés,** des problèmes de stigmatisation et de cohésion sociale entre la communauté d'accueil et les personnes déplacés internes (PDI) émergent, les problèmes de documentation (carte nationale d'identité burkinabè (CNIB) et extrait d'acte de naissance) et les problèmes de scolarisation des enfants PDI.

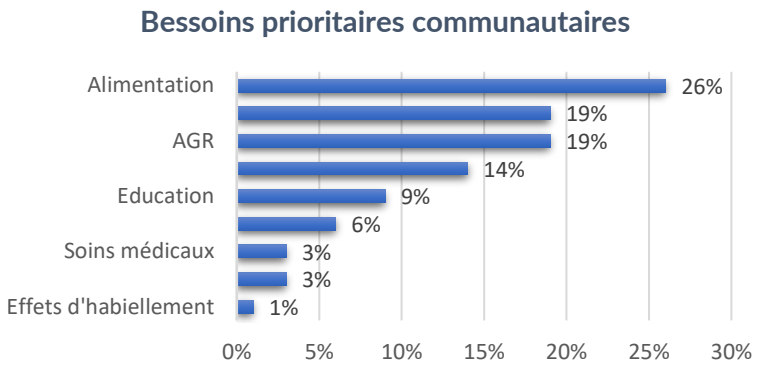

IV. Incidents de protection

Incidents

05 Incidents

213 victimes

Localités touchées

02Communes touchées :

Koumbia
Houndé

- **Statistiques**

Catégorie des victimes

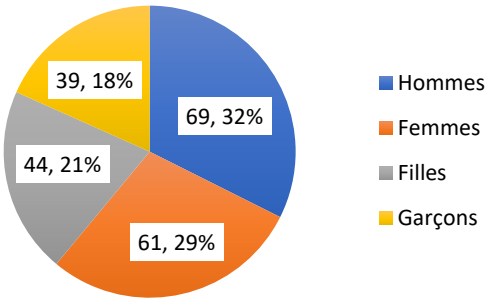

Auteurs présumés

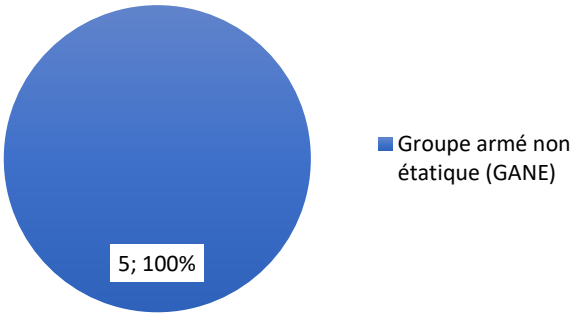

Typologie de la violation

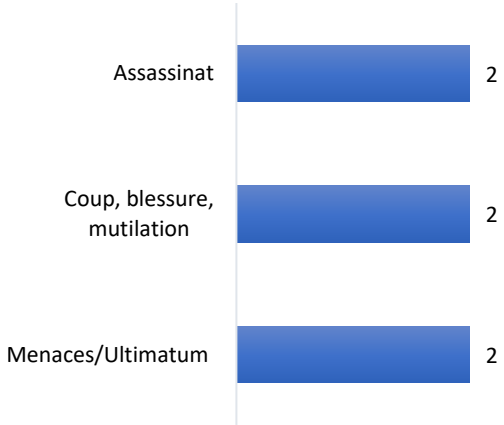

Répartition des victimes par commune

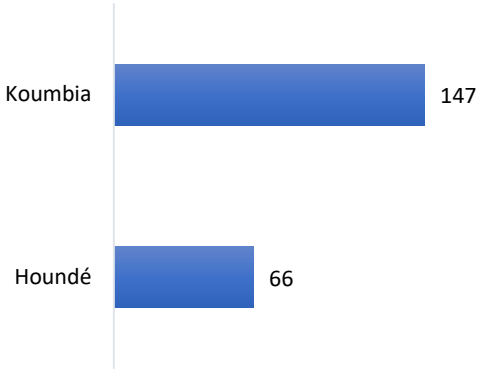

Catégorie de violation	Violation	Nombre
Atteinte au droit à la vie	Assassinat	8
Atteintes à la liberté et à la sécurité de la personne	Enlèvement (hors enlèvement d'enfants)	
Atteintes à l'intégrité physique et ou psychique	Coup, blessure, mutilation	2
	Menace/Ultimatum	203
Déni ou restriction forcée de mouvement (y compris accès à l'asile)	Déplacement interne forcé en raison de la violence/conflit/insécurité Restrictions à la liberté de mouvement	
Violations graves commises à l'encontre des enfants	Attaques contre les écoles ou les hôpitaux	
Violences basées sur le genre	Déni d'accès aux ressources, opportunités et services	
	Violence psychologique et émotionnelle	
Total général		**213**

- **Details sur les incidents**

Les activités de monitoring de Protection (P21) ont permis d'identifier et de rapporter cinq (05) incidents de protections au cours du mois de février. Il s'agit de deux (02) cas d'atteintes au droit à la vie ***(Cf. rapports flashs n°11 et 13)*** et de trois cas (03) cas d'atteintes à l'intégrité physique et ou psychique ***(Cf. rapports flashs n°9 et 12).*** Ces incidents ont été enregistrés dans la province du Tuy précisément dans les villages de Sébédougou et Kongodjan et les communes de Koumbia et Houndé. Au total, **213** victimes ont été enregistrées au cours de ces incidents dont ***69*** hommes, **61** femmes, **39** garçons et **44** filles**.**

Le résumé de ces incidents se présente comme suit :

- ✓ ***Dans la journée du 14 février 2023***, des Groupes Armés Non Identifiés (GANE) auraient regroupé les populations civiles de Sébédougou, un village situé à 12 km de Koumbia pour des prêches. Ils auraient par la suite donné un ultimatum aux populations civiles de quitter les lieux. A la suite de l'ultimatum, une partie des populations civiles auraient fui Sébédougou pour se réfugier à Déguélé un village de Karangasso-Vigué. De nombreux ménages auraient abandonné leurs vivres, leur bétail et leurs effets d'habillement. Un jeune homme aurait également été mutilé par les GANE au cours d'une tentative de retour dans ledit village pour récupérer ses effets. Cet incident aurait affecté 146 personnes.

- ✓ ***Depuis la journée du 15 février 2023***, **Dans la journée du 15 Février 2023,** un IED aurait explosé dans le village de Sébédougou dans la commune de Koumbia. Cet incident faisant suite à un ultimatum des GANI aux populations de ladite localité. Cet incident aurait accentué les déplacements vers la commune de Houndé. Par ailleurs une opération militaire serait en cours dans la localité et aurait également contribué à accentuer les déplacements de population dans la zone.

- ✓ ***Dans la matinée du vendredi 17 février 2023***, ***Dans la matinée du vendredi 17 février 2023***, aux environs de 10 heures, quatre (04) corps sans vie auraient été retrouvés aux secteurs 03 et 04 de la commune de Houndé. Les victimes seraient tous des hommes d'ethnie peule. Ils auraient vraisemblablement été assassinées dans une autre localité puis déposés sur ces lieux. Par ailleurs, dans l'après-midi de la même journée, aux environs de 17 heures, des coups de fusils auraient été perçus non loin du quartier général des VDP. Quelques heures, plus tard, deux (02) corps sans vie auraient été découverts sur les lieux. Nos sources rapportent que ces incidents seraient l'œuvre des GANE.

- ✓ ***Dans l'après-midi du vendredi 17 février 2023***, deux (02) corps sans vie auraient été découverts à quelques mètres du quartier général des VDP de Houndé. Les victimes seraient des commerçants. Selon nos sources l'incident serait l'œuvre des GANE. La brigade territoriale de la gendarmerie de Houndé se serait à cet effet saisie de l'affaire.

- ✓ ***Dans l'après-midi du mercredi 22 février 2023,*** aux environs de 15 heures, des Groupes Armés Non Identifiés (GANI) auraient fait irruption dans ***le village de Kongodjan situé à une douzaine de Km de Houndé.*** Ils auraient agressé physiquement un habitant ***du village***

d'ethnie peulh et l'auraient par la suite proféré des menaces de mort. Ils auraient également sommé les populations civiles de quitter le village dans ***un délai de 48 heures***. Suite à cet ultimatum plus d'une cinquantaine de personne se sont déplacées vers le centre urbain de Houndé.

V. Situation par secteur

V.1. Violence basée sur le genre (VBG)

- **Eléments clés**

Les activités de monitoring de protection n'ont pas permis d'identifier et référer de cas de violences basée sur le genre (VBG). Cet état des faits ne sous-entend pas que la région des Hauts-Bassins n'est pas confrontée aux problèmes de VBG. Depuis le début de l'année 2023 avec les arrivées massives de nouvelles PDI dans la région plusieurs d'entre elles seraient à risque de VBG notamment les femmes cheffes de ménage, les femmes veuves et les filles. En effet, des cas de grossesse de mineure, d'exploitation sexuelle et de mariages d'enfants ou forcés ont été enregistrés par les services de l'action humanitaire au cours l'année 2022.

- **Activités de prévention et de réponse**

Durant le mois de février des activités de prévention aux violences basées sur le genre (VBG) ont été menées par les moniteurs de protection lors des sorties terrain. Au total trois (03) causeries éducatives ont été réalisées dans les communes de Orodara, Karangasso-Vigué et Karangasso-Sambla. Ces causeries éducatives ont touché 73 personnes dont :

- 34 élèves déplacés à risques de VBG (16 garçons et 18 filles) dans la commune d'Orodara ;
- 16 femmes déplacées à risques de VBG dans la commune Karangasso-Vigué ;
- 23 femmes et filles déplacées à risques de VBG dans la commune de Karangasso-Sambla.

V.2. Protection de l'enfance

- **Eléments clés**

Les activités de monitoring de protection ont permis de relever plusieurs risques liés à la protection de l'enfance dans certaines communes et villages de la région des Hauts-Bassins durant le mois février. En effet, 34 élèves (18 filles et 16 garçons) de la classe de 3ème ont trouvé refuge à Orodara après avoir fui leur village suite à une menace de GANE, afin de poursuivre leur année scolaire mais depuis leur arrivé ces élèves sont confrontés à des difficultés de logement, de nourriture, de vêtement et de fourniture scolaire. Cette situation a contraint quatre (04) d'entre eux à mettre fin à leur année scolaire.

De plus, à Satiri plus de 1,979 élèves (943 garçons et 1,036 filles) des villages de Bossora, Sissa, Wèrou, Molokadoun, Nefrelaye et Fina ont été affectés par la fermeture de leurs écoles soit 11 écoles fermées. Cette situation a été occasionné par les multiples incursions et attaques des GANE dans ces villages, contrariants 57 enseignants à fermer 48 classes.

Par ailleurs, dans les communes de Békuy et Béréba, les écoles sont également fermées en raison de l'insécurité et des menaces des GANE. Il en est de même pour les écoles de Sébédougou et Pè dans la commune de Koumbia. En effet, la fermeture des écoles de ces localités ont contraint bon nombre d'élèves avec le concours des membres de leurs familles à aller à la recherche du travail dans les grandes villes ou sur les sites miniers artisanaux afin de les aider à subvenir aux besoins de la famille. Si rien n'est fait pour protéger ces enfants, beaucoup d'entre eux risquent de de s'adonner à des activités illicites.

- **Activités de prévention et de réponse**

Le monitoring de protection effectué au cours du mois de février n'a pas permis l'apport de réponse sur les questions de protection de l'enfant. Cependant, des activités de sensibilisation sur des thématiques de protection de l'enfant sont en cours de réalisation par le partenaire FELEEN dans les communes de Koumbia, Houndé et Satiri.

V.3. Etat de droit

Durant la période sous revue, l'Etat de droit dans la région des Hauts-Bassins est resté en mal. En effet, les multiples attaques et actes de violences orchestrés par les GANE n'ont pas permis aux populations civiles des villages de Pè, Sébédougou, Kongodjan, Bossora, Sissa, Wèrou, Molokadoun, Nefrelaye des provinces du Tuy et du Houet de jouir des différents droits fondamentaux. Dans ces villages toutes les écoles et services de santé sont fermés, les accès aux services sociaux de base sont inexistants. De plus, les populations civiles des communes Békuy, Béréba, Padéma, Koundougou et Fo rencontrent d'énormes difficultés à accéder aux services de l'administration publique tels que l'Etat civil, la préfecture, la santé et l'action sociale. Ces services fonctionnent à minima pour certains sont délocalisés dans les chefs-lieux de provinces. Cependant, malgré les patrouilles des FDS, les populations civiles de ces communes et villages continuent d'être victimes de violations de leurs droits. Au regard de la détresse de ces populations civiles il est important que l'Etat et les acteurs humanitaires renforcent les interventions humanitaires.

V.4. Personnes ayant des besoins spécifiques

- **Eléments clés**

Lors des activités de monitoring de protection, **34** personnes à besoins spécifiques (PBS) ont été identifiées au cours du mois de février dans les communes **de Bobo-Dioulasso, Satiri, Banzon, Karangasso-Vigué, Karangasso-Sambla et Orodara.** L'identification de ces PBS a été réalisée en tenant compte de l'état de vulnérabilité des populations tout en donnant la priorité aux femmes, enfants et aux personnes âgées. A cet effet, les équipes terrain, avec l'appui des réseaux communautaires ont identifié :

- Une (01) mineure déplacée interne porteuse d'une grossesse dont les parents sont sans revenus et sans soutiens ;
- Sept (07) femmes déplacées internes, cheffes de ménages avec trois (03) à quatre (04) enfants à leurs charges ;
- Cinq (05) déplacées internes (03 femmes et 02 hommes) vivant avec un handicap incapable de se prendre en charge ;
- Neuf (09) personnes âgées dans l'incapacité de prendre soin d'elles-mêmes ;

- Huit (08) personnes à condition médicale important (3 PDI et 5 hôtes) ;
- Quatre (04) élèves déplacées internes en classe de 3ème à risque ou en danger de ne pas poursuivre leurs études.

Les besoins prioritaires de ces personnes sont principalement de trois (03) ordre : ***les besoins alimentaires, les besoins en articles ménagers essentiels (AME), les besoins en frais médicaux, les besoins d'un appui en cash pour nécessité de logement et les besoins en frais de scolarité et fourniture.***

- **Activités de prévention et de réponse**

34 personnes à besoin spécifique (PBS) ont été identifiées et référées vers les services concentrés et déconcentrés de l'action sociale. Par ailleurs, le CIAUD a prévu d'apporter une assistance en cash multi usage à dix (10) d'entre eux dont l'état de vulnérabilité est assez prononcé. Pour ce qui concerne les activités de prévention, nos équipes terrains (moniteurs de protection) ont réalisé 13 visites à domiciles (VAD) aux PBS des communes de Bobo-Dioulasso, Banzo et Orodara.

V.5. Cohésion sociale

- **Eléments clés**

Durant les activités de monitoring de protection dans la région des Hauts-Bassins les équipes terrain du CIAUD ont identifié et rapporté quatre (04) types de conflits ou risques de conflits entre les communautés hôtes et les personnes déplacées internes (PDI). Il s'agit des risques de tension liées aux aspects de logements, terres et bien, des tensions dues aux manques d'opportunités socio-économique, des tensions inter ethniques et des tensions liées aux accès de services communautaires de base. Ces différentes tensions sont en grande partie dues au nombre croissant de PDI dans les communes d'accueil où les communautés hôtes se sentent de plus en plus étouffées dans leur cadre de vie habituel. En effet, les communes de Koumbia et Houndé ont été les plus impactées durant le mois de février 2023. Cela s'explique par le fait que ce sont ces communes qui ont accueilli le plus grand nombre de PDI soit **1,950 PDI** enregistrés dans la commune de Koumbia et **2,050 PDI** enregistrés dans la commune de Houndé.

- **Activités de prévention et de réponse**

Pour ce qui est des activités de prévention des séances de sensibilisation sur la cohésion sociale et la coexistence pacifique sont en cours de réalisation dans les communes de Houndé et Koumbia avec l'appui des démembrements régionaux de l'ONAPREGEC à travers les directions régionales en charge de l'action humanitaire. Cependant, nos équipes terrains lors des activités de monitoring n'hésitent pas développer des thématiques **sur la cohésion sociale et la coexistence pacifique.** A cet effet, deux (02) séances de sensibilisation ont été réalisées au cours du mois de février dans les communes de Karangasso-Sambla et Banzon. Ces sensibilisations ont touché 33 personnes dont 19 issues de la communauté hôte et 14 PDI.

V.6. Logement, terre et biens (LTB)

- **Eléments clés**

La question de logement, terre et bien (LTB) est assez préoccupante dans la région des Hauts-Bassins. En effet, les activités de monitoring de Protection (P21) ont permis de relever de graves problèmes de logement dans les communes à forte densité de PDI au cours du mois. Dans les communes de Koumbia et Houndé, les PDI sont confrontés à une surenchère des frais de loyer dont les prix ont quasiment doublé. Cette surenchère a conduit bon nombre de PDI à aller vivre dans les zones périphériques. De plus, une grande partie des PDI de ces communes manque d'abris et leur situation de protection demeure critique.

Les PDI nouvellement arrivées à Bama, Banzon, Bobo-Dioulasso, Orodara et Samorogouan sont confrontées aux problèmes d'accès aux terres cultivables. En effet, certains d'entre eux depuis leurs arrivées ont engagé des démarches auprès des propriétaires terriens qui n'ont malheureusement pas abouti. Au regard du nombre important de PDI dans la région, il est urgent de prévoir ou de pouvoir négocier des terres cultivables pour les PDI nouvellement arrivées.

- **Activités de prévention et de réponse**

Le monitoring de protection réalisé dans la région des Hauts-Bassins durant la période sous revue n'a pas permis de mener des activités de prévention et de réponse sur les questions de logement, terre et bien (LTB).

V.7. Protection à base communautaire

Au cours du mois de février les communautés ont activement participé à tous les aspects des programmes les concernant lors des activités de monitoring de protection. En effet, elles ont facilité la réalisation de trois (03) causeries éducatives sur les VBG et deux (02) séances de sensibilisation sur la cohésion sociale dans les communes de Karangasso-Sambla, Banzon, Orodara et Karangasso-Vigué en mobilisant les participants. De plus, elles ont permis de rapporter cinq (05) incidents de protection, 15 déplacements de population et d'identifier 34 personnes à besoin spécifique (PBS).

- **Activités réalisées par la communauté**

VI. Partage d'informations et coordination

- **Autorités**

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de monitoring de protection, les équipes terrains du CIAUD ont effectué, dans les communes de **Karangasso-Vigué**, **Karangasso-Sambla**, **Houndé**, **Koumbia** et **Bobo-Dioulasso,** huit (08) visites administratives et coutumières auprès des directions, services et autorités coutumières afin de leur présenter le projet P21 et demander leur accompagnement. Trois (03) rencontres d'échanges et de coordination ont également eu lieu avec les autorités administratives et locales à savoir :

- La rencontre d'échanges avec les Secrétaires Généraux des Mairies et les responsables des services sociaux des communes de Bama, Padéma et Fo pour identifier les informateurs clés ;
- La rencontre d'échanges et de discussion avec le Directeur Provincial de l'Action Humanitaire du Tuy pour s'enquérir de la situation humanitaire des PDI ;
- La rencontre d'échanges et de discussion avec le partenaire de localisation (FEELEN) sur les critères de sélection des volontaires de protection.

- **Acteurs humanitaires**

Au cours du mois de février, le CIAUD a appuyé le HCR dans la réalisation d'une activité d'assistance cash. A cet effet, 19 femmes PDI vulnérables du quartier de Sabalibougou de l'arrondissement 6 de Bobo Dioulasso ont reçu chacune la somme de 35,000 Fcfa. Par ailleurs, le CIAUD, via son équipe terrain a effectué une visite de courtoisie et de présentation du projet monitoring de protection P21 à la Croix Rouge Burkinabé. Cette visite a permis aux acteurs d'échanger sur les différentes collaborations à venir. De plus, le moniteur de protection du CIAUD basé à Karangasso-Vigué a reçu la visite de l'ONG Action Contre la Faim (ACF) afin de solliciter son accompagnement pour la mise en œuvre du projet Yèretali dans ladite commune. Enfin, l'équipe de coordination du CIAUD a participé à une série de rencontre et d'activité à savoir :

- La première rencontre du sous cluster national au bureau terrain du HCR Bobo ;
- La rencontre d'échanges sur le PPA et les outils de rapportage avec le bureau terrain du HCR Bobo ;
- La formation des formateurs P21 à Ouagadougou ;
- L'atelier de mise en place du groupe de travail protection des réfugiés.

- **Gestionnaire de site**

Il n'y a pas d'élément relatifs à la gestion de site dans la région des Hauts-Bassins.

VII. Recommandations

Province	Localité	Objet	Destinataire	Niveau de mise en œuvre	Commentaires
Tuy	Koumbia	Assistance en vivres, Abris et AME (185 ménages déplacés de 1950 personnes)	Cluster sécurité alimentaire PAM, Abris, Services de l'action sociale du Tuy	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées dans le chef-lieu de province ont (Tuy) des besoins primaires urgents à satisfaire
Tuy	Houndé	Assistance en vivres, Abris et AME (218 ménages déplacés de 2108 personnes)	Cluster sécurité alimentaire, Abris, PAM, Services de l'action sociale du Houndé	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées dans le chef-lieu de province ont des besoins primaires urgents à satisfaire.
Houet	Karangasso-Vigué (Déguélé)	Assistance en vivres, abris et AME (45 ménages déplacés de 146 personnes)	Cluster sécurité alimentaire PAM, Abris, Services de l'action sociale du Houet	Urgent	Les PDI nouvellement arrivées dans le chef-lieu de province ont des besoins primaires urgents à satisfaire.
Tuy & Houet	Koumbia-Houet-Karangasso-Sambla et Karangasso-Sambla	Prises en charge scolaire des enfants et adolescents PDI	HCR, UNICEF et acteurs protection de l'enfant	Urgent	Au regard du grand nombre d'élève parmi les PDI nouvellement arrivées il est important d'aider à la scolarisation de ces élèves.
Tuy & Houet	Koumbia-Houet-Karangasso-Sambla et Karangasso-Sambla	Augmenter la capacité d'accueil des écoles de Koumbia, Karangasso-Sambla et Karangasso-Sambla afin d'accueillir les élèves PDI	HCR, UNICEF et acteurs protection de l'enfant	Urgent	Au regard du grand nombre d'élève parmi les PDI nouvellement arrivées il est important de renforcer les capacités d'accueil des écoles.

VIII. Tableaux Croisés

#Auteurs présumés

	Groupe armé non étatique	Total général
Houndé	3	3
Koumbia	1	1
Total général	**4**	**4**

#Pourcentage Auteurs présumés

	Groupe armé non étatique (GANE)	Total général
Houndé	75,00%	75,00%
Koumbia	25,00%	25,00%
Total général	**100,00%**	**100,00%**

#Violation par commune

	Assassinat	Coup, blessure, mutilation	Menaces/Ultimatum	Total général
Houndé	2	1	1	4
Koumbia		1	1	2
Total général	**2**	**2**	**2**	**6**

#Catégorie des victimes

	Assassinat	Coup, blessure, mutilation	Menaces/Ultimatum	Total général
Femmes	0	0	61	61
Filles	0	0	44	44
Garçons	0	0	39	39
Hommes	8	2	59	69
Total général	**8**	**2**	**203**	**213**